

COMPTE-RENDU du CONSEIL DE QUARTIER du PLATEAU

Lundi 12 mars 2018 - École Caroline Aigle

Présents : M. Jean-Marie ALLAIN, Mme Amy BA, M. Mehdi BENTOUNSI, M. Claude BERTRAND, M. Jean-Michel BIQUARD, M. Frédéric BRUNIER, M. Patrick CABON, Mme Maryvonne CLÉMENT-KLEIN, Mme Françoise DE SAINTE MARIE, M. Benoît DESCHAMPS, Mme Catherine DESCHATRETTE, Mme Muriel DUBIEF, Mme Solange GOULIA, Mme Nicole HENRY, M. Michel LERMYTE, M. René LORDON, M. Jean-Charles MAURICE, Mme Julie MAZOYER, M. Serge NABEYRAT, Mme Jeanne NAUDET, Mme Martine ONILLON, Mme Sarah PACITTO, Mme Édith PAJOT, M. Guy PERRAGUIN, M. Anthony PICHON, Mme Danielle PIN, Mme Tiphaine SELLIER, M. David SOUMAT, M. Mickaël VIDEAU, Mme Sylvia WEPPE,

Excusés : Mme Nicole DEMOUGIN, M. Patrice HOUDEBINE, M. José KLEIN, Mme Monique LERMYTE, Mme Jenny MARINARO,

Élus :

M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire délégué à la Démocratie locale, Jeunesse et Nouvelles technologies, quartiers du Plateau et de Lozère,

M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire délégué à l'Espace public, la Voirie et au Cimetière,

M. André BIASI, conseiller municipal délégué à l'Accueil des nouveaux Palaisiens,

Services municipaux :

M. Pierre-Philippe LACROIX, Directeur général adjoint délégué à l'Animation de la cité,

M. Marc CARPENTIER, Responsable du service Vie locale,

M. Sébastien MASSON, chargé de mission Démocratie participative,

Président de séance : M. Patrick CABON,

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON.

Introduction :

- Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire délégué à la Démocratie locale, Jeunesse et Nouvelles technologies, quartiers du Plateau et de Lozère.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Patrick CABON assure la présidence de séance.

- Validation du Compte rendu de la séance du 11 décembre 2017.

Le compte-rendu est validé avec 2 modifications :

- ajout de la motion de M. BERTRAND en annexe au CR
- remplacement de « Adénaïde » par « Danaïde » en page 3.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Information sur la ligne 18

M. CARISTAN informe le conseil de quartier de la récente décision de l'État de reporter l'arrivée de la ligne 18 du métro Grand Paris Express, qui doit desservir Palaiseau. Le premier tronçon, de l'aéroport d'Orly au CEA de Saclay-Saint-Aubin, via Palaiseau, est dorénavant repoussé à 2027 au lieu de 2024 (le délai initial annoncé en 2008 était une finalisation en 2020). Le prolongement jusqu'à Versailles-Chantiers est reporté à 2030.

Pour réaliser les travaux dans les temps, la Société du Grand Paris qui réalise les travaux, aurait besoin qu'une trentaine de tunneliers fonctionnant simultanément. Toutefois l'État pour ne pas trop s'endetter ne souhaite en mobiliser que 20 dont 18 pour la réalisation des lignes impactées par les Jeux Olympiques (lignes 14, 15, 16 et 17). M. CARISTAN rappelle que ce sont les Franciliens qui payent pour ce projet, au travers de différentes taxes.

De nombreux élus essonniers continuent de défendre l'intérêt des habitants et du cluster Paris-Saclay et exigent un renforcement des transports via tous les modes alternatifs pour desservir le plateau de Saclay (bus, navettes, etc.). Ils ont déjà rencontré le Préfet de la région Ile-de-France et une prochaine rencontre est prévue pour fin avril.

Il est essentiel que l'État fournisse rapidement un rétro-planning précis de la réalisation de la ligne 18. De son côté, la Ville a fait part à l'État (qui dispose de la compétence d'urbanisme sur une partie du territoire) de son intention de réaliser une revue générale des projets de constructions sur le Plateau. Il ne s'agit pas d'ajourner des chantiers bénéfiques pour le territoire tels que les résidences étudiantes ou le lycée international, mais de s'opposer à la volonté de l'État de construire de nouveaux logements familiaux sans qu'une offre de transports adéquate ne soit proposée à ces habitants et ceux déjà présents sur le Plateau.

M. CARISTAN précise que M. le maire a par ailleurs réaffirmé son opposition complète à l'installation du site de maintenance du matériel roulant et des infrastructures de la future ligne de métro 18 sur le territoire de Palaiseau.

Pour répondre aux questions des participants, M. CARISTAN précise que les tracés de la ligne 18 et de ses ouvrages devraient rester tels qu'ils sont décrits dans les études actuellement connues de la Société du Grand Paris (SGP), avec des incertitudes sur certaines portions. Quant à l'implantation des gares de la ligne 18, il n'y a pas d'éléments définitifs.

. Un chiffrage de ce qui a déjà été prélevé aux Palaisiens aux travers des différentes taxes pour financer le Grand Paris est également demandé.

b) Marché de la place des Causeuses.

M. CARISTAN rappelle que le marché de la place des Causeuses a été stoppé car il était peu fréquenté pour plusieurs raisons : l'offre de commerçants n'était pas tout à fait adaptée à la demande des habitants et l'absence de distributeur automatique de billets dans le quartier ne facilitait pas les transactions commerciales. La Ville est en train de dresser un bilan et souhaite relancer ce marché après les vacances d'été. Elle va pour cela diffuser un questionnaire dans les prochains mois pour recueillir les attentes des habitants sur le nouveau marché, afin de réajuster l'offre de commerçants, les horaires...

Par ailleurs, la Ville a bien avancé sur le sujet du distributeur de billets : la Société Générale devrait en installer un dans le quartier. Si les délais sont respectés, il devrait être opérationnel fin avril.

Une participante réagit sur le manque de places de stationnement pour les commerçants du marché ainsi que pour leurs clients et demande quelles solutions sont envisagées. M. CARISTAN répond que ce volet n'a pas été pris en considération à la conception du quartier et qu'il s'agit d'une question sur laquelle les services travaillent.

Au sujet du stationnement, problème abordé de façon récurrente, une participante Madame PACITTO fait part de la saturation et des nombreuses incivilités qui parfois gêne le ramassage des déchets ménagers. Elle propose que des bandes jaunes marquent clairement les interdictions de stationnement dans la rue Jean Cattant et que la police municipale verbalise. M. CARISTAN, conscient de ces problèmes, répond que la Ville a récemment recruté des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) qui vont réguler et contrôler le stationnement avec un volet de prévention avant verbalisation. M. CORDIER se rendra sur place pour trouver une solution au problème soulevé, en lien avec les habitants.

c) Point sur les travaux d'aménagements du quartier (salle associative, square, chemin le long de la rigole).

M. CARISTAN annonce que le calendrier des travaux demeure inchangé par rapport à celui présenté lors du conseil de quartier du mois d'octobre 2017. Il n'y a par ailleurs toujours pas d'information sur l'éventuelle modification du projet de prolongement de la liaison douce le long de la rigole des Granges.

M. CABON propose de destiner le budget alloué à la création de ce cheminement à l'ouverture d'un sentier vers la forêt domaniale. M. CARISTAN explique que cela n'est pas possible, le financement de ce projet étant alloué par le Conseil régional et fléché spécifiquement sur la liaison douce le long de la rigole.

Mme SELLIER fait remarquer que le tract d'information sur les travaux distribué par la SEM Paris-Saclay dans les boîtes aux lettres des habitants riverains du chantier contient des erreurs.

Une participante s'interroge sur le stationnement dans la rue Jean Cattant lorsque la salle associative sera achevée. M. CARISTAN rappelle que le Service de la vie locale passe toujours une convention avec les associations qui utilisent les salles municipales et qu'il sera chaque fois donné des consignes, notamment en invitant les membres à stationner sur le parking de la piscine de la Vague.

M. CABON informe que l'étape 3 pour le label Ecoquartier pour le quartier Camille Claudel vient d'être franchie, reste encore l'étape 4 (voir site du conseil de quartier).

d) Point sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

M. CARISTAN rappelle qu'une réunion publique d'information s'est tenue le 7 mars. De l'avis du commissaire enquêteur, la concertation a été bien menée. M. CARISTAN invite les participants à participer à l'enquête publique en cours du 25 mars au 7 avril pour donner leur avis ; il est possible de rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences. Un dépliant donne toutes les informations sur cette enquête publique.

M. CABON a fait plusieurs remarques à la réunion du 7 mars : les réponses aux questions posées par les personnes publiques associées ne seront malheureusement connues qu'après l'enquête publique ; il trouve par ailleurs dommage que ce nouveau PLU ne puisse pas prendre en compte les conséquences du report du chantier de la ligne 18 avec par exemple des emprises pour des transports de substitution. M. CARISTAN répond que la Ville a lancé une révision globale du PLU qui suit parfaitement ses étapes et qu'il n'y a pas lieu de confondre les sujets, en l'occurrence le PLU, du ressort de la municipalité et les projets conduits par l'Etat.

M. BIQUARD dit avoir reçu une lettre évoquant un projet immobilier à proximité du parc Chabrol susceptible de menacer ce dernier. M. CARISTAN, qui n'a pas connaissance de cette correspondance, répond qu'il existe bien un projet immobilier mais qu'il n'est pas question de détruire ce parc qui sera totalement préservé. Une association demande l'extension de ce parc.

A une question sur le futur hôpital du Plateau de Saclay, M. CARISTAN répond qu'il y a un intérêt de la ville pour ce projet, bien que pour le moment il n'y ait pas de transport adéquat.

Une participante aborde la question des liaisons douces à Palaiseau entre le centre-ville et le plateau. M. CARISTAN rappelle la situation avant la fusion des deux communautés d'agglomération (navettes gratuites sur le territoire Europ'Essonne mais pas sur celui de la CAPS). Il explique que la Ville travaille sur le sujet et des discussions sont en cours au sein de la nouvelle Communauté Paris-Saclay (CPS) pour proposer des navettes reliant le centre-ville. M. CARISTAN précise que les délais sur ces sujets sont relativement longs et le regrette.

2. Point sur les travaux des commissions

a) Commission Investissements inter-quartiers.

M. CARISTAN rappelle que le projet du conseil de quartier du Plateau est la création d'une œuvre d'art, en lien avec Camille Claudel, destinée à l'espace public. La démarche étant assez longue et complexe à mettre en place (il faut sélectionner un artiste, passer une commande, réaliser l'œuvre et l'installer dans un espace à déterminer), la Ville propose que le quartier accueille de façon temporaire une œuvre en prêt, dans le cadre du programme porté par la CPS avec l'Association « Scientipôle, Savoirs et Société » (SCube). Cette expérience permettra de recueillir le ressenti des habitants et d'embellir le quartier, tout en travaillant à la commande et à l'installation définitive d'une création. M. CARISTAN propose que soit constituée une commission en lien avec la commission inter-quartiers « Investissements » afin de suivre ce projet. Mme DESCHATRETTE, Mme ONILLON, M. BERTRAND et Mme PACITTO acceptent de faire partie de cette commission qui sera pilotée par le service des affaires culturelles.

b) Commission inter-quartiers « Dénomination des rues ».

Mme DESCHATRETTE, déléguée du Conseil de quartier du Plateau pour cette commission, résume la réunion du 15 janvier 2018 comme suit :

Suite à un appel dans le « Palaiseau Mag », les 6 présents à cette réunion de cette commission ont sélectionné une trentaine de noms sur la centaine reçue. Le Conseil municipal, au cours de sa réunion du 19 mars, décidera des 9 à 10 noms à retenir. Parmi les noms qui ont de fortes chances d'être retenus, figurent « Thomas Gobert », l'ingénieur du réseau de rigoles du plateau et la « Reine Bathilde » qui habita le château de Palaiseau.

- Rue des 3 Mares
- Rue André Hardy
- Place de l'Agronomie
- Rue de la Reine Bathilde
- Rue Rosalind Franklin (prolongement)
- Place des Roches Bleues
- Rue Jean Pacilly
- Place Marguerite Perey
- Boulevard Thomas Gobert

M. CARISTAN remercie les membres de la commission pour tout le travail accompli, dont le sérieux et la qualité ont été salués par le conseil municipal.

c) Commission « balades urbaines ».

M. CARISTAN rappelle que la balade urbaine est une visite de terrain permettant à chacun, habitants, élus et services municipaux, d'aller observer ensemble les atouts, les faiblesses, les problèmes et les points de satisfaction rencontrés au sein du quartier. Elle se fonde sur l'expertise des habitants qui pratiquent ces lieux au quotidien. Devant le succès des balades urbaines initiées par les conseils de quartier du Pileu, du Centre, et prochainement les Garennes, M. CARISTAN invite les membres du conseil de quartier à se pencher sur l'élaboration d'un parcours. Un courriel sera adressé pour lancer ce travail.

3. Questions diverses.

- Pour répondre à une question posée lors du dernier conseil de quartier, sur la demande de prolongement du parcours de la ligne 91-08, M. CARISTAN fait part de la réponse de la CPS :

- Le prolongement de la ligne 91-08 vers l'ouest à Camille Claudel serait contraire à sa vocation de desserte actuelle Nord-Sud,

- Le rond-point Camille Claudel est déjà utilisé pour le terminus de la ligne 1. Cette centralité pourrait être amenée à accueillir d'avantage d'offre bus. Plusieurs projets d'évolution des lignes de bus desservant Palaiseau sont aujourd'hui à l'étude. Parmi ces projets, l'évolution des lignes 14/18/19 et la demande d'une navette entre Camille Claudel et le centre-ville. Ces évolutions renforceraient la présence des bus à Camille Claudel, qu'il serait nécessaire d'accompagner par la réalisation d'aménagements complémentaires afin d'accueillir la fonctionnalité de terminus. Aujourd'hui, le lien entre Camille Claudel et Polytechnique/Fresnel est possible en bus, avec une fréquence de 4 minutes en heure de pointe (91-06C, 91-06BC et 91-10). Le trajet dure 10 minutes. La correspondance entre les lignes citées ci-avant et la 91-08 se fait sur le même quai, à l'arrêt Palaiseau-Campus.

Compte-tenu de ces éléments, la CPS n'est pas favorable à la demande de prolongement de la ligne 91-08.

- M. CARISTAN poursuit sur la présence de sangliers sur le plateau : une battue administrative aux sangliers a eu lieu mais les sangliers avaient quitté le secteur. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne reviendront pas. Il est pour l'heure impossible de dire quand et si une autre battue sera organisée prochainement mais le lieutenant de louveterie, en charge de ces battues, est sensibilisé et revient sur le territoire de Palaiseau assez régulièrement pour évaluer la situation.
- Une participante pose la question d'une éventuelle phase 2 de l'urbanisation du plateau de Palaiseau. M. CARISTAN rappelle que le report du projet de la ligne 18 implique un report des autres projets structurels sur le plateau.
- Mme ONILLON fait part de coupures de courant dont l'une d'elles a duré 3 heures le 15 février. M. CARISTAN explique ne pas avoir de réponse de la part d'ENEDIS à ce signalement qu'il va réitérer.

- À propos de la ferme des Granges, M. CARISTAN rappelle que l'équipe municipale travaille sur la possibilité d'un projet de réhabilitation. Il n'y a pour le moment pas de réparations du bâti ni de la toiture. Les échanges sur ce bâtiment sont en cours avec le ministère.
- Quant à la demande adressée à la Direction générale de l'aviation civile pour organiser une rencontre avec le conseil de quartier au sujet du nouveau radar, M. CARISTAN n'a pas reçu de réponse à son courrier adressé il y a plusieurs mois.
- Un participant évoque un éboulement rue Élisée Reclus et demande ce qu'il est prévu pour assurer la circulation piétonne. M. SFERRAZZA répond que M. le Maire a pris un arrêté et qu'il appartient au propriétaire de réparer le mur en question.
- Mme ONILLON signale un problème d'éclairage du rond-point Camille Claudel. M. SFERRAZZA répond que les services municipaux ne cessent de se rapprocher du Département pour qu'il intervienne sur ces dysfonctionnements notables.
- Une participante demande si des ralentisseurs à proximité de ce rond-point (rue Robespierre), ne pourraient pas résoudre les problèmes de vitesse excessive. M. SFERRAZZA répond que ce type d'aménagement est très polémique en raison des nuisances dont ils sont souvent l'origine (sonores notamment).
- Mme DESCHATRETTE signale l'absence de matérialisation au sol d'une limite entre la Vague et la rue Maximilien Robespierre. M. SFERRAZZA fera observer par les services ce qu'il sera possible de réaliser en matière de traçage.
- M. LORDON signale un miroir mal orienté suite à un choc sur le poteau dans la rue Pierre Gilles de Gênes.
- Mme DE SAINTE MARIE propose qu'un passage piéton soit matérialisé à chacune des extrémités de la rue Gabriel Dauphin (il n'y en a vraisemblablement qu'un seul).
- M. BERTRAND rappelle sa proposition de sécurisation des trottoirs rue Maurice Bertaux, le long de la résidence d'Ardenay. M. CARISTAN répond que ce sujet pourra faire l'objet d'une attention particulière lors de la balade urbaine.
- Un participant fait remarquer un certain état de dégradation de la forêt domaniale. M. CARISTAN précise que l'entretien de cette forêt appartient à l'Office national des forêts, et que la densification des usagers est l'une des raisons de cette dégradation globale. Des discussions entre le maire et l'ONF sur la question de l'entretien sont fréquentes. Toutefois il est important de savoir que l'ONF voit ses moyens baisser. L'ONF recevait 30 000€/an de la CAPS. Il ne reçoit plus rien de la CPS.
- Mme SELLIER pose la question de l'avenir du camp de Roms installé au Pileu. M. CARISTAN informe que conformément à ce que stipule la loi, la procédure est la suivante : le commandement de quitter les lieux a été signifié par huissier le 29 décembre 2017. Ce dernier en a informé le Préfet.

Après l'expiration du délai de deux mois suivant la notification du commandement et dès la fin de la trêve hivernale qui s'achève le 31 mars 2018, le Préfet sera juridiquement tenu de prêter à la Ville le concours de la force publique pour procéder à la libération des terrains. Aucune expulsion ne peut être mise en œuvre sans le concours effectif de la force publique. Par conséquent, la libération effective du terrain dépendra de l'action et de la diligence du Préfet.

- Un participant signale que des cartons de livraison des commerçants du quartier Camille Claudel (place des Causeuses) jonchent parfois la voie publique sans avoir été mis dans les conteneurs. M. SFERRAZZA prend note du signalement et fera surveiller la situation.
- M. CABON fait part de la gêne occasionnée par des coupures de réseau internet à deux reprises en une semaine. M. CARISTAN a connaissance de cas où la connexion d'un client sur les armoires en déconnecte parfois d'autres. Il demande à M. CABON de lui adresser un courriel détaillé de ces coupures pour enquêter.
- Un participant fait part de son sentiment d'insécurité à la gare de Palaiseau le soir après 21h. M. CARISTAN répond que des phénomènes d'attroupement ont bien eu lieu les soirs à proximité de la gare de Palaiseau. La ville a travaillé avec la police nationale pour qu'il y ait des rondes régulières et ainsi endiguer les attroupements et les trafics, en supplément du déploiement de la vidéo protection. Par ailleurs M. CARISTAN fera part au maire et à M. MADIKA, Adjoint délégué à la sécurité, de ce signalement.

4. Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Information sur le projet de la ligne 18.

Retour sur la concertation par questionnaire sur le marché de la place des Causeuses.

Évolution du déploiement de la vidéo protection.